

SE COMPRENDRE

ISSN 0243-7450

N° 86/01 - 31 janvier 1986

L'ISLAM, FACE AUX MENACES QUI PESENT SUR LA FRANCE ET SUR LE MONDE

Pierre Rondot

*Pierre Rondot, né en 1904. Général de Brigade du cadre de Réserve. Docteur en droit (thèse sur les Institutions politiques du Liban, prix de thèse de la Faculté de Droit de Paris, 1946). Longs séjours à titres divers au Maroc, en Tunisie, au Liban, en Syrie, en Palestine, en Turquie, au Vietnam, etc..., et voyages dans l'ensemble du monde arabe et en Afrique. Ancien directeur du Centre de Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie modernes (C.H.E.A.M.). A enseigné à l'Ecole Nationale d'Administration, à H.E.C., aux Instituts d'Etudes Politiques de Grenoble, de Lyon, de Paris et de Strasbourg, à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, etc... A écrit divers ouvrages et de nombreux articles sur l'Islam, les Chrétiens d'Orient, l'évolution politique du Proche-Orient et du Maghreb. Actuellement, conférencier au C.H.E.A.M., etc..., collaborateur de **La Croix**, **Réforme**, **Nord-Eclair**, **Revue Défense Nationale**, **Etudes**, **Missi**, **Croissance des Jeunes Nations**, **L'Afrique et l'Asie Moderne**, etc...Revue des Sciences morales et politiques - 0751-5804/85/02 207 15/\$ 3.50/(C) Gauthier-Villars.*

Ce ne sont pas, comme d'aucuns le prétendent, Les immigrés musulmans qui constituent pour nous un danger; et le terrorisme du djihad islamique est loin de représenter tout l'Islam. Mais, devant le matérialisme moderne, la véritable civilisation occidentale et l'Islam authentique sont également en danger. Le Concile Vatican II et les Souverains Pontifes Paul VI et Jean-Paul II appellent donc les Chrétiens à la fraternelle coexistence avec les Musulmans. Devant l'Occident, toutefois, durant ces deux derniers siècles, les Musulmans se sont interrogés; par exemple, sur un thème comme celui des Droits de l'Homme, les points de vue ont pu différer; désormais, cependant, ils se rapprochent. Et on peut relever de significatives prises de position musulmanes, privées et officielles, en faveur de la coopération morale et spirituelle avec l'Occident. Il appartient aux Occidentaux de contribuer, par le dialogue, à une compréhension mutuelle qui sera salutaire pour tous.

Une toute petite phrase, lorsqu'elle émane d'un homme de guerre et de pensée, peut comporter beaucoup d'audace, et soulever maints problèmes.

Parler de "l'Islam, face aux menaces qui pèsent sur la France et sur le monde" : telle était la mission que le général d'Armée Fernand Gambiez nous confiait il y a quelques mois. Des souvenirs de carrière militaire nous sont alors revenus à la mémoire : les véritables chefs sont ceux qui, en confiant des missions difficiles et complexes, s'expriment le plus brièvement, car de la sorte ils laissent libre cours à l'initiative et permettent le choix de solutions imprévues.

Choix redoutable, toutefois, en l'occurrence; car les voies dans lesquelles pourrait s'engager l'exposé sont multiples; de même que les obstacles qu'il risquerait de rencontrer.

IMMIGRES MUSULMANS EN FRANCE

La menace, objecteraient d'aucuns, mais ne provient-elle pas, tout au contraire, de l'Islam lui-même, et des Musulmans ? De l'Islam qui, inspirent des dirigeants tels que l'**ayatollah** Khomeini, conduit à une "guerre sainte" exerçant l'action terroriste contre l'Occident ? Des Musulmans qui, même lorsqu'ils ne sont pas les agents de ce redoutable activisme, viennent, en tant qu'immigrés, camper dans nos villes; et, ajoutent certains de nos contemporains, troubler notre sécurité et perturber notre civilisation.

Ces objections ne sont préliminaires qu'en apparence : elles touchent au coeur même du sujet dont nous débattons.

En ce qui concerne les immigrés, beaucoup de préjugés circulent en effet, mais ils ne résistent pas à un examen tant soit peu sérieux. Une revue spécialisée comme **Hommes et Migrations** (1), une brochure nourrie de chiffres comme celle qu'a publié l'Office National d'Immigration (2), les ouvrages d'écrivains politiques tels que Mme Françoise Gaspard et M. Bernard Stasi, font justice des griefs dirigés, à des fins polémiques, contre eux : nous savons désormais que les immigrés ne surchargent ni les comptes de la Sécurité Sociale, ni les statistiques de la grande délinquance.

Cependant, au-delà des incidences financières et de sécurité, il y a les faits de civilisation. Plus du tiers des étrangers qui habitent en France sont des Musulmans; et, parmi ces étrangers, les Musulmans paraissent bien être ceux qui, par la culture et le comportement social, se différencieraient le plus visiblement de l'ensemble de la population. Ce qui ne signifie pas que soit impossible une cohabitation considérée comme plus ou moins temporaire, ni même une insertion destinée à être durable et à implanter sur notre sol quelques particularismes supplémentaires.

Pour que ces inévitables conjonctions se réalisent paisiblement, il y faudra, de la part de ceux qui se considèrent comme autochtones, plus de précautions, de largeur d'esprit, et, s'ils se réfèrent habituellement au message chrétien, plus de véritable charité. Des initiatives locales pourront utilement précéder, et préparer, les décisions du législateur : un exemple, le maire d'une petite cité septentrionale songe à appeler les représentants élus des immigrés à délibérer officiellement, afin que leurs avis éclairent le Conseil municipal (3).

LES ACTIVISTES ISLAMIQVES

Quant au terrorisme, notons d'abord qu'il n'est pas toujours le fait de Musulmans; il est même parfois antimusulman, par exemple lorsque des organisations arméniennes entendent frapper des Turcs. Mais il advient en effet que les auteurs des actes d'extrême violence soient musulmans, et qu'ils revendiquent cette attache comme une motivation.

Tel est le cas du fameux **djihad islamique**, d'inspiration khomeiniste. Or ce terme de **djihad** signifie, exactement, "effort" (dans la voie de Dieu); il ne doit être appliqué à des actions de combat qu'exceptionnellement, et dans des cas que la théologie musulmane classique a strictement déterminés, comme par exemple celui de la guerre défensive. Cependant l'Islam khomeiniste se considère comme agressé, en particulier par l'Occident, porteur "d'idoles" nouvelles.

Mais le djihad islamique, tenu pour responsable des attentats perpétrés en octobre 1983 contre les éléments français et américains de la Force multinationale au Liban, n'est pas la seule manifestation de ce courant activiste et rigoriste que, voici quelques années déjà, nous avons décrit comme "l'affirmation fondamentaliste militante dans la communauté musulmane contemporaine" (4). On parle souvent de Musulmans "intégristes", dénomination très imparfaite, à laquelle les islamologues occidentaux substituent désormais volontiers, malgré les risques de confusion, celle "d'islamistes". Souvent aussi, on se borne à dire : "Frères musulmans", bien que cette Association, qui remonte à plus d'un demi-siècle et reste très représentative, ne rassemble qu'une partie de ces activistes musulmans d'aujourd'hui et généralement pas, d'ailleurs, la fraction la plus radicale : en Egypte, où elle fut fondée, sa relative modération du moment lui vaut une certaine tolérance officielle, refusée à juste titre à des groupes clandestins plus récents, tels que "Repentir et Retraite", responsable entre autres de l'assassinat d'Anouar el Sadat.

Ces activistes, d'ailleurs, fussent-ils tous réunis, ne sont eux-mêmes qu'une fraction de l'Islam mondial. Quel est leur poids, et jusqu'à quel point sont-ils représentatifs ? Globalement minoritaires, ils détiennent le pouvoir, ou le contrôlent, seulement dans très peu d'Etats : l'Iran de Rouhallah Khomeini, le Soudan de Gaafar an Nimeiri, et dans une certaine mesure le Pakistan de Mohammed Ziya ul Haq. Mais, peu ou prou, leur pression s'exerce partout, et jusqu'au près d'un peuple aussi fin et aussi ouvert sur le monde que celui de Tunisie, où milite le "Mouvement de la Tendance Islamique". Ils se font en effet les censeurs d'une civilisation moderne, qui n'est certes pas sans reproche.

CHRETIENS ET MUSULMANS DEVANT LE MATERIALISME MODERNE

L'actuelle poussée du fondamentalisme musulman montre à quel point l'Islam est sensible au défi que représente ce qu'il appelle "le monde moderne". Nous dirions plutôt, pour notre part, "le matérialisme contemporain". Mais il ne peut y avoir de doute sur l'identité de cet adversaire; ni sur le fait que l'Occident reconnaît là, lui aussi, le danger majeur qui le menace.

Le grand péril que notre civilisation court, ce serait de ne pouvoir relever pareil défi, : et ce faute d'armature morale, faute de suffisante conviction; c'est-à-dire, selon les Musulmans, faute de reconnaître à quel point les "biens" et les "valeurs" que cultive et révère une société matérialiste sont en réalité des "idoles".

Or, la civilisation occidentale et la civilisation musulmane sont, face à la menace du matérialisme, des alliées. Leurs racines religieuses l'indiquent clairement.

La civilisation occidentale, quoiqu'elle fasse une place considérable à la laïcité, sait bien qu'elle est fondée sur des conceptions issues, pour l'essentiel, de la tradition évangélique chrétienne.

Et la civilisation musulmane, qui a parfois sa propre conception de la laïcité (5), se réfère essentiellement et expressément à ses bases spirituelles: Révélation coranique, commentaires et traditions de son Prophète, dont sont issues non seulement sa doctrine et sa pratique religieuse, mais aussi son organisation sociale et son attitude politique.

Il existe donc, dans le monde occidental comme dans le monde musulman, des valeurs primordiales, qui tout en revêtant des formes différentes et en s'exprimant selon des modes particuliers, constituent une plate-forme commune. Face à l'assaut du matérialisme, la défense de ces valeurs peut, et doit, être assurée de concert.

QUELQUES ENSEIGNEMENTS CHRETIENS

Après des siècles de conflits ou d'indifférences, les Eglises chrétiennes ont pris clairement conscience de cette convergence, et elles en ont tiré les conséquences, Sans nullement méconnaître le rôle considérable joué en l'occurrence par les Eglises de la Réforme, par le Conseil Oecuménique des Eglises, par les diverses Eglises d'Orient (6), nous nous bornerons à évoquer brièvement ici l'action contemporaine de l'Eglise catholique, avec le Concile de Vatican II et les enseignements pontificaux postérieurs (-7)..

Après avoir reconnu de façon solennelle les mérites spirituels et moraux des fidèles de l'Islam, la Déclaration Montra Aetate du 28 octobre '1966 recommande l'oubli d'un passé marqué par de nombreux conflits, et elle appelle Chrétiens, et Musulmans à "s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté".

Les Souverains Pontifes, Paul VI et Jean-Paul II, mettent ces principes en application par des recommandations précises. A Istanbul, en juillet 1967, Paul VI déclare : "Tous ceux qui adorent le-Dieu unique sont appelés à établir un ordre de justice et de paix sur terre". Et, visitant le Ghana quelques semaines plus tard, il dit son désir que "là où des Chrétiens et des Musulmans vivent en voisins, un respect mutuel soit constamment présent dans la vie sociale, et qu'une action commune soit aussi réalisée pour promouvoir l'acceptation et la défense des droits fondamentaux de l'homme".

A Nairobi, en mai 1980, Jean-Paul II s'adresse à la communauté musulmane : "La prière, l'aumône et le jeûne, dit-il, sont tenus en haute estime par l'une et l'autre de nos traditions respectives, et constituent indubitablement un merveilleux témoignage pour un monde qui risque toujours d'être englouti par le matérialisme. Nos relations d'estime réciproque et notre désir réciproque de rendre

authentiquement service à l'humanité nous pressent d'unir nos efforts pour promouvoir la paix, la justice sociale, les valeurs morales et toutes les véritables libertés de l'homme".

Au Nigéria, en février 1982, Jean-Paul II évoque les domaines d'une collaboration plus poussée, en vue de susciter "... plus d'honnêteté et de discipline dans la vie publique et privée, plus de courage et de sagesse en politique, par l'élimination des antagonismes... (et) de toute discrimination". Devant les Musulmans des Philippines, au début de 1983, Jean-Paul II prône une fois de plus le dialogue, lui-même fondé sur la confiance qui procède non seulement de la justice, mais de la miséricorde : "Le monde, conclut-il, a besoin de voir une fraternelle coexistence entre Chrétiens et Musulmans" (8).

De ces hauts messages chrétiens, comme on peut le constater, non seulement tout sentiment de supériorité, mais même tout souci de directivité est exclu. Aussi, là où les Musulmans sont immensément majoritaires, comme par exemple en Algérie, l'Eglise catholique, par la voix de ses prélats, enseigne que la vocation de ses fidèles est "de vivre en chrétiens dans la maison algérienne de l'Islam", et d'y réaliser une "convivence fraternelle" (9). Dès lors, la notion d'efficacité perd sa signification courante et limitée, mais acquiert un sens infiniment plus vaste. Un des prêtres de cette Eglise peut donc répondre à l'interrogation d'un ami musulman : "Quel que soit, au départ, leur système idéologique, tous ceux qui cherchent avec droiture et qui consentent à se dépasser sans cesse peuvent aller jusqu'au bout du monde : là, je le crois, nous nous retrouverons les uns et les autres (10)".

LES MUSULMANS FACE A L'OCCIDENT

Cette volonté d'ouverture et d'accueil, que les Eglises chrétiennes professent avec une vigueur croissante, mais qui est loin d'entraîner, en Occident, toute la Cité, sera sans doute plus difficile à concevoir et à réaliser pour la Communauté musulmane.

Bien qu'il soit toujours délicat, pour un non-Musulman, de prétendre exposer et interpréter l'attitude des Musulmans, nous essaierons de rendre sensible cette difficulté. Il nous semble qu'aux yeux des Musulmans, la Révélation reçue par le Prophète de l'Islam, Mohammed, étant la dernière en date parmi les Révélations monothéistes, ne puisse que dépasser à tous égards les précédentes, et se substituer à elles; il ne serait plus guère possible, dès lors, de voir dans les doctrines juive et chrétienne autre chose que des ébauches, dont les fidèles peuvent être généreusement tolérés, mais qui, ne détenant que des parcelles de la vérité, ne sauraient prétendre à l'égalité, ni à plus forte raison servir de guides.

D'ailleurs le Musulman qui regarde vers l'Occident se préoccupe peu des Eglises chrétiennes; sauf exceptions, d'ailleurs plutôt récentes, son attention va moins aux caractéristiques spirituelles de la société occidentale qu'à ses aspects matériels et techniques. Entrevoyant de longue date ces éléments concrets de progrès, d'abord durant les campagnes ottomanes menées, depuis le XIV^e siècle en Europe, puis à l'occasion de l'expédition, militaire et scientifique de Bonaparte en Egypte, les Musulmans semblent avoir tout d'abord pensé qu'ils pouvaient se borner à acquérir ces objets occidentaux, ou s'assurer le concours de leurs fabricants, et, mieux encore, emprunter leur savoir-faire. Mais, à la base de ces fabrications, il y a des idées : d'où la nécessité d'accéder aussi à une sorte de "savoir-penser". Les méthodes occidentales s'imposent donc en raison de leur efficacité, et ce, en tous domaines. Aussi dès la deuxième moitié du XIX^e et au XX^e siècle les penseurs musulmans "réformistes", tel que Mohammed Abdou et Taha Hussein, opineront qu'il conviendrait de renouveler, à l'aide de telles méthodes, les bases même de la loi musulmane.

Toutefois, dès les années 1920, une réaction se dessine : l'Association des Frères Musulmans, dont procèdent les fondamentalistes d'aujourd'hui, tend à refuser comme idolâtrique tout emprunt à l'Occident, fût-il de simple méthode. Et d'autre part le monde occidental est mis en cause, même dans des milieux beaucoup plus ouverts, comme entaché d'impérialisme, et hostile aux intérêts musulmans et arabes. Le monde musulman, dans son ensemble, a en effet été bouleversé par le destin de Jérusalem, troisième Lieu saint de l'Islam, passé sous la domination d'Israël, c'est-à-dire d'un Etat issu de l'Occident. Face à l'Occident, la tendance de l'Islam sera donc de déception, de retrait, et bien souvent d'hostilité.

LE PROBLEME DES DROITS DE L'HOMME

Mais il s'agit là, surtout, d'un malentendu, qui peut et doit être dépassé. Examinons brièvement, à cet égard, un exemple qui peut sembler caractéristique : la conception islamique des Droits de l'Homme.

Plutôt que de se rallier à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Musulmans préfèrent élaborer à cet égard leur propre système. Mais celui-ci sera essentiellement conçu pour les membres de la Communauté musulmane; il tendra donc à minimiser, voire à omettre, les droits du non-musulman, et à plus forte raison de l'athée déclaré; reconnaissant seulement les droits issus de la volonté divine, il ne prend pas en compte les droits "naturels" dont l'homme bénéficierait en tant que tel.

Pourtant l'Islam a apporté une contribution historique notable, voire révolutionnaire, au progrès des Droits de l'Homme. Un juriste tunisien, M. Mohammed Charfi, souligne que "le premier geste du Prophète (à Médine) a été d'adopter... une sorte de première déclaration des Droits de l'Homme... Le premier embryon d'Etat constitué par le Prophète était égalitaire et multiconfessionnel... La liberté de conscience est proclamée par le Coran à plusieurs reprises... Les principes de non-discrimination et de coexistence fraternelle entre les hommes sans distinction de race ou de couleur sont proclamés par le verset 49, 13 : "Nous vous avons créés hommes et femmes et nous vous avons constitués en peuples et tribus afin que vous vous connaissiez. Le plus noble d'entre vous aux yeux de Dieu est le plus pieux" (11).

Mais le monde musulman n'a pas été en mesure de faire valoir, en la matière, les apports et les conceptions de l'Islam. "La Déclaration des Droits de l'Homme de 1948, écrit Mgr Henri Teissier, archevêque coadjuteur d'Alger, fut élaborée avant que la communauté internationale ne soit suffisamment représentée dans toutes ses composantes. L'Islam en particulier, et les traditions humaines d'Extrême-Orient, n'ont pas eu, alors, une vraie possibilité de participation. L'affirmation croissante sur la scène internationale des nations musulmanes devrait amener des changements importants dans les années prochaines" (12).

A cette sorte d'ostracisme, la Communauté musulmane a naturellement tendance à répondre par une attitude particulariste. Un texte dit "Déclaration islamique universelle des Droits de l'Homme", publié en 1981, et qui prétend s'adresser "à tous les peuples musulmans et également à l'humanité entière", est caractérisé, entre autres, par l'omission de toute mention de droits politiques par les non-Musulmans au sein de "l'Etat musulman". Mais ce texte émane d'un organisme privé, et n'engage que ses auteurs.

Sous l'impulsion de penseurs et dirigeants musulmans d'esprit moderne, de réels progrès ont récemment été accomplis. Le préambule de la "Déclaration sur les Droits de l'Homme dans l'Islam", adopté en janvier 1984, à Casablanca, par la Conférence au Sommet de l'Organisation Islamique, c'est-à-dire par la plus haute autorité collective du monde musulman, exclut, dans son septième alinéa, "toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la langue, la religion, etc..." (13). L'égalité des droits entre non-Musulmans et Musulmans est ainsi, pour la première fois, clairement postulée par les Musulmans d'aujourd'hui. C'est là, sans conteste, un nouveau départ, qui ouvre de larges perspectives.

FRATERNITE SANS DISTINCTION DE CONFESSION

Non sans avoir à écarter bien des attitudes crispées et des pesanteurs sociales, l'Islam s'oriente donc vers une attitude d'accueil parallèle à celle qui se manifeste dans le Christianisme.

Désormais, les prises de position musulmanes en faveur d'une large coopération morale et spirituelle avec l'Occident se multiplient. M. Mohammed Talbi, professeur à l'Université de Tunis, écrit : "... L'Islam et l'Occident, en dehors de toute Sainte Alliance aussi puérile qu'anachronique... ont... tout intérêt à substituer le dialogue, l'entente et la rivalité dans le service des hommes et l'amour de Dieu, à leurs querelles archaïques et périmées". Et de citer les paroles du Prophète : "L'amour de Dieu passe par celui de l'homme, son vicair sur terre... Aucun Croyant ne l'est pleinement tant qu'il n'aime pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même". M. Talbi ajoute : "Il faut comprendre **frère** dans le sens le plus large, tout frère en humanité, sans distinction de confession ou d'option... L'Islam et l'Occident sont donc appelés, aussi bien par les exigences de leurs fois respectives, pour ceux qui croient que par leurs héritages plus largement civilisationnels, à dialoguer, à collaborer et à conjuguer leurs efforts afin d'aménager au mieux notre maison terrestre... Pour cela, il faut surmonter les obstacles énormes des complexes et du triomphalisme... Il est nécessaire que l'Occident prenne conscience de ses limites, et l'Islam de ses possibilités" (14).

Il est intéressant de noter que le professeur Talbi, loin de partager la méfiance fondamentaliste de principe à l'encontre des exploits techniques et réalisations matérielles de l'Occident, estime que "l'Islam a tous les atouts pour entrer dans l'ère de la science, et créer" (15). Il n'est pas moins important de constater que dès 1981 l'Organisation de la Conférence Islamique a décidé d'instituer une Fondation Islamique des Sciences, de la Technologie et du Développement, en cours de fonctionnement dès maintenant.

Les hommes d'Etat musulmans, en effet, se préoccupent, autant que les intellectuels, de l'orientation renouvelée souhaitée pour le monde islamique. Plusieurs d'entre eux prennent publiquement position pour une attitude d'accueil parallèle à celle qui se manifeste dans le Christianisme. Mgr Teissier se réjouit donc de pouvoir, en l'occurrence, citer M. Abdelmagid Meziane, Ministre algérien de la Culture : "L'Islam, écrit celui-ci, ne se propose pas comme la seule communauté universelle, car il est, en principe comme en pratique, multicommunautaire. Mais les diversités nationales et culturelles, ainsi que les variétés d'expériences politiques, n'empêchent pas l'humanité d'être une dans ses fondements anthropologiques et dans la finalité de son existence. C'est en liant la reconnaissance de cette diversité à l'affirmation de cette unité que la pensée sociale de l'Islam peut montrer toute sa nouveauté et sa créativité, face aux drames de coexistence dont souffre l'humanité contemporaine. La reconnaissance de chaque entité socio-culturelle, sans jugement de valeur hiérarchique, est le point de départ de cette anthropologie nouvelle qui ouvre le communautarisme sur l'humanité" (16).

On sait qu'il n'existe pas, pour l'ensemble de l'Islam, d'autorité spirituelle suprême; on en peut donc attendre, de sa part, l'équivalent des messages pontificaux. Seule la branche de chiite de l'Islam comporte une sorte de clergé; au sommet de cette hiérarchie figurent les **ayatollahs** (17); et, parmi ceux d'entre eux qui, hors de l'Iran, échappent à la férule de la Révolution islamique, on pourra citer l'**ayatollah** Mehdi Rouhani, chef de la communauté chiite en Europe, engagé de longue date dans le dialogue avec le Christianisme ; répondant au message pontifical pour l'année nouvelle 1985, il appelle à la paix universelle par "le rapprochement des cœurs", et suggère, entre autres, "la convocation d'un congrès mondial monothéiste pour élaborer une charte de paix, de réconciliation et de compréhension mutuelle" (18). On peut douter du caractère pratique du procédé proposé, mais non pas méconnaître l'intention.

CE QUI DEPEND DE NOUS

La coopération de l'Islam à l'encontre des menaces universelles à craindre, tire son importance du fait qu'au sein du Tiers-Monde, les peuples musulmans constituent un ensemble qui, sans être régi par une autorité spirituelle centrale, manifeste un degré élevé de cohésion et de grandes facultés d'engagement collectif. Dans l'équilibre des civilisations, il pèse son poids.

Or, on a parfois exprimé la crainte qu'à l'encontre des valeurs et acquis de la civilisation occidentale, et en raison de certaines positions politiques adoptées au moins partiellement par l'Occident, les peuples musulmans ne se laissent tenter par les séductions du marxisme-léninisme; bien que, de longue date, des penseurs musulmans tels que Mohammed Hassanein Halkal aient estimé ces craintes peu fondées, il ne paraît pas superflu, aujourd'hui encore, de les passer au crible de la critique; celle-ci opine dans un sens analogue (19).

Sous réserve que, de part et d'autre, il soit efficacement résisté aux fanatismes, racismes, exclusives intégristes, etc..., on pourra donc, en effet, escompter la future coopération de l'Islam face aux menaces qui pèsent sur nous et le visent lui aussi.

Mais toute coopération signifie partage d'un effort. Toute amitié se traduit par un échange. Ne manquons donc pas, nous autres Occidentaux, d'offrir notre part. Que dans nos cités se généralisent et s'affermissent l'équitable accueil, le dialogue paritaire avec nos hôtes venus d'ailleurs, et tout particulièrement avec les Musulmans qu'il nous faut désormais, au-delà des préjugés de naguère, tenir pour fraternellement proches.

OBSERVATIONS PRESENTÉES A LA SUITE DE LA COMMUNICATION DE M. PIERRE RONDOT

M. Maurice Le Lannou fait observer que si la délinquance grave n'est pas plus grande chez les immigrés que chez les autres, il reste que la délinquance mineure est plus répandue parmi eux. Or, ce sont ces formes élémentaires de criminalité, les plus vivement ressenties dans le "vécu" des citadins,

qui entraînent et expliquent le sentiment d'insécurité et la propension au "racisme" dont on leur fait aujourd'hui un juste grief. Il est possible que les formes d'habitat nouvelles (les Minguettes lyonnaises et leurs tours) soient peu propices à une cohabitation saine, mais le fait est là que deux sociétés inconciliables y vivent en un irrémédiable affrontement.

On peut aussi évoquer, sur un plan très supérieur, certaines tentatives de rencontre qui, en fin de compte, n'aboutissent pas au résultat attendu. Ainsi en est-il du "pardon" breton des Sept-Saints, près de Plouret (Côte-du-Nord), dont Louis Massignon, il y a quelque vingt-cinq ans, a montré qu'il honorait par erreur les sept évêques celtes fondateurs des diocèses de la péninsule, alors qu'il s'agit des sept jeunes gens emmurés d'Ephèse, pendant la persécution de Decius, et dont l'histoire est relatée dans la sourate 18 du Coran. Magnifique occasion pour la réunion de catholiques et de musulmans sur un thème et dans une vénération communs aux deux parties ! Or, le magnifique pardon parvient mal à traduire l'entente recherchée : la venue d'intellectuels musulmans et l'adhésion du clergé local n'ont pas suffi à maintenir l'unité de la démarche religieuse, et l'on a senti dès l'an passé une tendance à la re-bretonisation, sinon de la croyance (les sept Orientaux redécouverts par Louis Massignon restent les titulaires du sanctuaire et de la fête), du moins du rite suivi (il n'y a pas eu de messe en rite oriental) et du déroulement des cérémonies.

M. Raymond Triboulet évoque les problèmes militaires posés actuellement par l'Islam. On voit des peuples entiers se déchirer pour une interprétation différente du Coran. On est bien forcé de constater, chez les Arabes ou les Musulmans, une attitude qui relève du refus de la réalité et de la cohabitation intellectuels et Chefs d'Etat se perdent dans le rêve au lieu de fonder leur stratégie sur les faits, existants. Enfin certains intégristes musulmans tiennent des propos odieux ou parfois simplement ridicules à l'égard de l'Occident.

M. André Piettre demande si la question de la femme et de son statut n'est pas au centre de la distance qui sépare Chrétiens et Musulmans.

M. Olivier Lacombe souhaite des précisions sur la situation actuelle du Pakistan et sur l'évolution de son régime islamique.

M. Jean Stoetzel remarque que la communication a complètement négligé l'Islam noir.

Réponse de M. Pierre Rondot

Si la délinquance grave, statistiquement, est moindre chez les immigrés, il faut cependant accorder au professeur Le Lannou que la délinquance mineure est sans doute plus répandue chez eux, pour des raisons de misère et de déracinement, qui expliquent aussi certaines difficultés de cohabitation. Le Maghrébin, accoutumé à un modeste logis au ras du sol auprès d'un lopin de terre, se fait difficilement à "l'habitation verticale". Ses mœurs diffèrent des nôtres : nous nous étonnons lorsqu'ils élèvent un mouton chez eux pour l'égorger le jour d'une fête rituelle, mais songeons-nous à quel point est étrange à leurs yeux notre façon de faire vivre des chiens avec nous et de leur permettre de souiller les trottoirs ? Compréhension et concessions réciproques sont nécessaires; la recherche du contact, par petits services rendus dans la vie quotidienne, élimine les préjugés; l'exemple du jeûne du Ramadan, pratiqué héroïquement par des tâcherons musulmans, doit nous toucher et nous faire réfléchir.

Le problème militaire évoqué par M. Triboulet est posé non par l'Islam, mais par des Etats à population musulmane, pas toujours arabe d'ailleurs. La Turquie, par exemple, est un pays musulman en même temps qu'un membre fidèle de l'Alliance atlantique. Il advient souvent que des peuples musulmans se combattent, souvent avec des armes fournies par l'Occident, voire en bénéficiant d'appuis occidentaux. Mais peut-on dire que ces peuples se déchirent pour une interprétation différente du Coran ? Iran et Iraq se battent pour une frontière, pour le Golfe, bref pour des intérêts étatiques.

Peut-on parler d'un refus de la réalité par les peuples arabes et musulmans ? Sans doute en trouverait-on des exemples chez les intellectuels et les dirigeants, mais il advient aussi que leurs anticipations se réalisent : le colonel Lawrence, dans les Sept Piliers de la Sagesse, évoquait déjà cette oscillation entre idéal et réel. Mais il faut éviter de systématiser : commerçants, fonctionnaires, agriculteurs, etc..., manifestent souvent, en Orient, un sens aigu des réalités.

Il est vrai que certains Musulmans "intégristes" tiennent des propos insultants ou ridicules. Mais ne pourrions-nous pas contribuer à décourager le fondamentalisme, précisément ou manifestant

notre accueil à l'égard des Musulmans qui pratiquent ces vertus recommandées par l'Islam : hospitalité, patience, abandon à la volonté de Dieu, etc...; réciproquement, ils pourraient découvrir que les Occidentaux ne sont pas tous à genoux devant les idoles du matérialisme moderne.

Le statut de la femme, évoqué par Piettre, est certainement une des questions à propos desquelles nos deux civilisations se confrontent. Mais dans plusieurs pays musulmans le statut de la femme est en cours d'évolution. Le Président Bourguiba a proscrit la polygamie, en considérant qu'elle ne constituait pas la règle, mais une exception admise sous la condition, en fait irréalisable, d'une équité absolue à l'égard des diverses épouses. D'autres législateurs, évitant toutefois de blesser ceux qui restent attachés aux traditions, arrêtent certaines dispositions qui favorisent la monogamie. On ne saurait donc considérer, en bloc, les immigrés comme polygames : Turcs et Tunisiens ne peuvent l'être, Algériens et Marocains le seront de moins en moins souvent.

Au Pakistan, l'actuel régime militaire, qui exerce une sorte de dictature, favorise les tendances rigoristes de l'Islam. Mais, en raison entre autres de la situation présente de l'Afghanistan, cet Etat fait figure d'allié de l'Occident.

En Afrique noire, c'est surtout un Islam de caractère populaire et mystique qui règne, parfois sur un substrat de pratiques païennes; mais des tendances plus modernes, souvent inspirées par l'Orient arabe, se manifestent. Il convient de rendre un particulier hommage à certaines personnalités musulmanes africaines de très haute qualité, comme M. Hampaté Ba, disciple du "François d'Assise musulman", Tierno Bokar.

Séance du lundi 4 mars 1985.
Pierre RONDOT

NOTES

1. **Hommes et Migrations**, 40, rue de la Duée 75020 PARIS - Signalons entre au-tres : n° 1070, **L'Europe et ses immigrés**; n° 1072, **Ne pas confondre... aide à la réinsertion et renvoi des immigrés**; n° 1077, **Deux sondages de la SOFRES**.
2. **Vivre ensemble : les immigrés parmi nous**, Office National d'Immigration, 44, rue Bague 75732 PARIS CEDEX 15.
3. Il s'agit de M. Marc Volf, maire de Mons-en-Baroeul (**La Croix**, 29/12/1984), lequel avait déjà manifesté son esprit de conciliation et de réalisation à propos de l'enseignement libre.
4. **Pro Mundi Vita**, n° 89, avril 1982 - 6, rue de la Limite 1030 BRUXELLES.
5. Henri Sanson, **Larcité islamique en Algérie**, C.N.R.S., Paris, 1983.
6. **Islamochristiana**, P.I.S.A.I., 49 piazza S. Apollinare 00186 ROMA. Cette revue, qui publie chaque année un fort volume, comporte, outre de nombreux articles de fond, une recension détaillée des divers contacts islamo-chrétiens.
7. Nous citons d'après : **L'Eglise nous parle de l'Islam, du Concile à Jean-Paul II**, textes présentés par Michel Lelong. Chalet, Paris, 1984; cf. aussi Maurice Borrmans, **Orientations pour un dialogue entre Chrétiens et Musulmans**, Cerf, Paris, 1981.
8. Un Comité philippin pour le Dialogue islamo-chrétien, rassemblant Protestants, Catholiques et Musulmans, signale récemment des progrès substantiels dans la solidarité. **Current Dialogue**, n° 7, automne 1984, p. 5. Conseil mondial des Eglises, B.P. n° 66 - 1211 GENEVE 20.
9. Mgr Henri Teissier, **Eglise en Islam, méditation sur l'existence chrétienne en Algérie**, Le Centurion, Paris, 1984, p. 64, p. 15, etc...
10. Henri Sanson, **Christianisme au miroir de l'Islam**, Cerf, Paris, 1984, p. 70.
11. Mohammed Charfi, "Islam et Droits de l'Homme", **Islamochristiana**, IX, 1983, p. 19.
12. Mgr Henri Teissier, op. cit., pp. 164-165.
13. Cf. notre article, "Islam et Déclarations des Droits de l'Homme", **Défense Nationale**, janvier 1985, pp. 25-34.
14. Mohammed Talbi, "Islam et Occident", **Islamochristiana**, VII, 1981, pp. 72-73.
15. Ibid., p. 74.
16. Abdelmagid Meziane, "La dynamique de la pensée musulmane", **Courrier de l'UNESCO**, septembre 1981, p. 58. Cité par H. Teissier, op. cit., p. 165.

17. "Signe de Dieu", titre des plus hauts dignitaires du chiisme.
18. **La Croix**, 3 janvier 1985.
19. Cf. Bernard Badie, Robert Santucci, etc..., **Contestations en pays islamiques**, C.H.E.A.M., Paris, 1984.

